

## Communiqué de presse

---

Date : 16 avril 2014

Embargo : ---

---

### Philippe Egger rejoint le conseil d'administration de la FINMA

Le Conseil fédéral a nommé aujourd'hui Philippe Egger nouveau membre du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le conseil d'administration de la FINMA s'adjoint ainsi un expert reconnu du domaine des assurances, qui a notamment été CEO de la compagnie AXA Winterthur.

Philippe Egger, 58 ans, a été CEO d'AXA Winterthur et membre du comité exécutif du groupe AXA de 2007 à 2013. Avant le rachat du groupe Winterthur par la compagnie française AXA en 2007, il dirigeait depuis 2004 l'ensemble des affaires suisses. Entre 2003 et 2004, cet expert en assurances diplômé a été responsable de l'assurance-dommages. Philippe Egger a aussi travaillé pour La Genevoise assurances, La Fribourgeoise générale d'assurance et Bâloise Assurances où il a été membre de la direction de 1997 à 2003. Philippe Egger est retraité depuis fin 2013 ; il n'a plus aucun mandat auprès d'entreprises de la branche des assurances.

« Philippe Egger est un spécialiste éprouvé de l'assurance, il a accumulé une longue expérience, au plan national comme à l'international, dans le marché des assurances. Il contribuera à enrichir notre conseil d'administration grâce à son expertise technique, stratégique et opérationnelle », a indiqué la présidente du conseil d'administration, Anne Héritier Lachat, au sujet de cette élection.

Le Conseil fédéral a élu Philippe Egger au 1<sup>er</sup> mai 2014 et pour toute la durée de la période administrative courante de 2012 à 2015. Avec cette élection, le conseil d'administration de la FINMA est désormais constitué de neuf membres. En tant qu'organe stratégique de la FINMA, il fixe les objectifs stratégiques, statue sur les affaires de grande portée, adopte les ordonnances et circulaires de la FINMA et supervise la direction.

#### Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, [tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)